



LISTE DES DOCUMENTS REQUIS POUR POSTULER - ENSEIGNANT

Après avoir dûment complété votre candidature spontanée en ligne à l'adresse : <https://aga.csrndn.qc.ca/candidature/asp/candidat.aspx>, voici la liste des **documents obligatoires** à déposer à la réception du service des ressources humaines au 995 rue Labelle, St-Jérôme :

- Curriculum vitae ;
- Certificat de naissance ;
- Les relevés de notes officiels et diplômes depuis le secondaire 5 ;
- Brevet d'enseignement et permis d'enseigner (si émis), autorisation provisoire ;
- Lettre d'attestation d'expérience en enseignement ou expérience pertinente (nombre de jours par année scolaire). Lesdits documents seront évalués et considérés pour l'établissement de votre salaire ;
- Autres attestations de cours ou de perfectionnements ;
- Test de français ;
- Remplir le questionnaire « [Accès à l'égalité en emploi](#) » (Loi 143) ;
- Remplir le document « [Formulaire de consentement à la vérification des références](#) » ;
- Remplir le document « [Déclaration antécédents judiciaires.pdf](#) » ;
- Remplir la demande « [Adhésion au dépôt direct](#) » et joindre un spécimen de chèque ».

Si vous êtes né à l'extérieur du Canada :

- Carte de citoyenneté canadienne ou preuve du statut d'immigrant avec, s'il y a lieu, permis de travail à jour ;
- Évaluations comparatives, remises par le Ministère de l'Immigration.

Afin de nous permettre de certifier vos documents conformes aux copies originales, vous devez vous présenter **avec vos originaux et des copies de vos documents.**